

**Accueil de Loisirs TOUSSAINT 2022
Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre
2022**

Organisateur

Mairie de Neuville Saint-Rémy
B.P.7
59 554 Neuville Saint-Rémy

Directeur : Olivier SCHELLAERT

Nature

Accueil de loisirs ouvert aux enfants
âgés de 3 à 11 ans

Lieu d'accueil

189 rue de Lille
59554 Neuville Saint-Rémy

Projet Pédagogique



LES OBJECTIFS

- *Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière* : nous reconnaissons pour chacun une histoire personnelle, et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun.
- *Respecter les rythmes individuels des enfants* : chacun a des rythmes de vie spécifiques qui varient selon l'âge : temps de sommeil, de repos et d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.
- *Permettre à chaque enfant de se construire des repères* : mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- *Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs* : aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. L'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.
- *Favoriser l'épanouissement de l'enfant* : en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie (courbe d'intensité).
- *Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie* : en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.
- *Favoriser sa socialisation* : en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- *Veiller à sa sécurité morale et physique par la connaissance* :
 - × de la sécurité individuelle, collective et matérielle,
 - × du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- *Favoriser l'hygiène individuelle et collective* : en lui permettant de se laver les mains après les activités, avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.
- *Inciter au respect du matériel* : en lui permettant d'entretenir et de gérer le matériel mis à disposition.
- *Reconnaître la culture d'origine de chaque enfant et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures* : c'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre.
- *Associer les parents, renforcer les liens avec les familles* : nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, nous renforçons le lien social.

LES MOYENS HUMAINS

92 enfants au total accueillis sur la période (72 enfants inscrits au maximum par journée).

- Equipe d'animation :
 - × Directeur :
 - ✓ Olivier SCHELLAERT - Educateur Territorial des APS, diplômé DEJEPS, BPJEPS APT, PSC1, UC11 (Direction d'un Accueil de Loisirs),

- * Animateurs :
 - ✓ Sandrine MOUTON, diplômée BAFA,
 - ✓ Caroline LIBERAL, stagiaire BAFA,
 - ✓ Marie SPARROW, diplômée BAFA,
 - ✓ Victoire SCHAFFNER, diplômée BAFA,
 - ✓ Camille FLAMENT
 - ✓ Lauriane HOURIEZ, diplômée BAFA,
 - ✓ Sandrine MERLIOT, diplômée BPJEPS LTP,
 - ✓ Léo DEFER, stagiaire BAFA,
 - ✓ John BRUNIAUX, diplômé BAFA,
 - ✓ Fanny VENDEVILLE, diplômée BAFA,
 - ✓ Céline DUMONT, diplômée BPJEPS LTP, Animatrice territoriale
 - ✓ Virginie RAMOS, diplômée BPJEPS APT, ETAPS

Répartition par tranches d'âge :

Semaine 1 :

- 3-5 ans : Sandrine MOUTON, Marie, Camille et Lauriane
- 6-8 ans : Sandrine MERLIOT, Léo
- 9-11 ans : Céline et Virginie

Semaine 2 :

- 3-5 ans : Sandrine MOUTON, Victoire, Caroline et Lauriane
- 6-8 ans : Sandrine MERLIOT et Léo
- 9-11 ans : Fanny et John

LES MOYENS MATERIELS

- *Les infrastructures :*

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - 1 salle de sports (salle J. Anquetil) - 1 stade - 1 plateau sportif - 1 couloir d'accueil - 1 salle d'activités destinées aux 3 - 5 ans - 2 salles d'activités destinées aux 6 - 11 ans - 1 cuisine | <ul style="list-style-type: none"> - 1 salle de repos pour les enfants qui souhaitent faire la sieste - Toilettes adaptées aux moins de 6 ans - Toilettes pour les 6 - 11 ans - 1 cour - 1 salle de matériel - 1 bureau |
|---|---|

L'aménagement des salles permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel d'activité.

Différents coins sont aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de société, tables pour les activités...

- *Matériel d'activités :*

Scotch, colle, papier, crayons de couleurs, crayons feutres, crayons de bois, pinceaux, peinture, agrafeuse, ciseaux, attaches parisiennes, crépon, feutrine, carton, tissu, maquillage, ballons de tailles différentes... et tout ce dont les animateurs ont besoin dans la mesure des moyens financiers.

HORAIRES DE TRAVAIL

- * Du lundi au vendredi, de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 45 à 17 H 15.
- * Possibilité de repas le midi.
- * Accueil échelonné le matin de 7 H 30 à 8 H 50.
- * Départ échelonné de 17 H 15 à 18 H.

Le service de restauration de 12 H 15 à 13 H 15 est assuré par 5 animateurs (ceux qui ne font pas les accueils et départs échelonnés), et suivi par des activités à la carte de 13 H 15 à 13 H 50.

Les accueils et départs échelonnés sont assurés par 2 animateurs (Sandrine MO. et Sandrine ME).

ROLE DE CHACUN AU SEIN DE L'EQUIPE

- L'équipe d'animation :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- * Dynamique et motivée,
- * A l'écoute des demandes des enfants,
- * Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue,
- * Capable de gérer une activité,
- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes.

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning pour la période, il est établi lors de la réunion de préparation. Les animateurs prévoient également le matériel nécessaire à la réalisation de l'ensemble de leurs activités.

- Le directeur :

- * Exerce un pouvoir démocratique,
- * Gère le personnel, les locaux, les activités,
- * Assure la gestion administrative et financière,
- * Forme, conseille et informe les animateurs,
- * Coordonne et dirige toute leur équipe.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

- Moments clés de la journée :

* 7 H 30 - 8 H 50

Accueil échelonné :

- ✓ Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...
- ✓ L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu : discussion d'un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...
Sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information. Le temps d'accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et l'accueil de loisirs.

- × 8 H 50 - 9 H 15 **Prise en charge des enfants, appel, choix des activités** (débat sur le thème de celles-ci).
- × 9 H 15 - 11 H 45 **Activités**
- × 11 H 45 - 12 H 15 **Retour au centre, appel repas, passage aux toilettes et lavage des mains avant le repas.**

- × 12 H 15 - 13 H 50 : **Repas :**
 - ✓ Il réunit les enfants à 8 par table. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.
 - ✓ Les enfants participent au débarrassage de la table.
 - ✓ Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin, hygiène, prise de conscience de manger équilibré...).
 - ✓ Activités à la carte.

- × 13 H 50 - 14 H 15 **Prise en charge des enfants, appel, choix des activités** (débat sur le thème de celles-ci)
- × 14 H 15 - 16 H 15 **Activités**
- × 16 H 15 - 17 H 15 **Goûter :**
 - ✓ Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial.
 - ✓ Il permet le lien entre le temps d'activités précédent et la fin de la journée.
 - ✓ La réunion enfants/animateurs est un temps d'échanges, de parole et d'écoute, de prise de décision sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants, entre enfants et animateurs. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, des idées d'activités... où chacun peut s'exprimer.

- × 17 H 15 - 18 H 00 : **Départ échelonné et fin de journée :**
C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de l'au revoir, de la liaison entre accueil de loisirs et vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois. Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et des parents.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur est inclus dans le dossier d'inscription que les parents signent. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants (dessins, écrits...).

LES EVALUATIONS

- Enrichir le projet dans son déroulement :

Le directeur fait le tour des groupes pour voir comment travaillent les animateurs, et réajuste si besoin. Il vérifie la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.

- Animateur stagiaire :

Evaluation selon des indicateurs, tels que le comportement des enfants, le dynamisme, les responsabilités, l'esprit d'initiative, la créativité, l'investissement dans le projet...

- Atteinte des objectifs :

Les indicateurs suivants permettent donc de mesurer le degré de réussite des objectifs :

- * nombre d'enfants participant aux ateliers,
- * nombre et intensité des conflits,
- * évolution de la fréquentation,
- * nombre de filles et garçons par nature d'atelier,
- * assiduité dans la participation à certaines activités,
- * implication dans la préparation d'un projet, propositions émanant des enfants,
- * mode d'appropriation de l'espace par les enfants (déco...)
- * mode de gestion des conflits,
- * nombre et qualité des réunions de concertation avec l'équipe d'encadrement,
- * observations,
- * temps de discussions,
- * respect des règles de vie...


Les résultats d'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.

LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet collectif et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

- Les activités sont établies par rapport à l'âge des enfants et dans le strict respect de la courbe d'intensité :
 - * des temps d'activités courts (15 à 20 minutes) et variés pour les enfants de 3 à 5 ans,
 - * des thèmes d'activités établis en concertation avec les enfants de 6 à 11 ans.
- Activités manuelles, culturelles, physiques et sportives, cuisine (à discuter), danse et chants...
- Au moins 2 activités à la carte par tranches d'âge.
- 1 grand jeu par catégorie d'âge,
- Ateliers d'animation ludiques avec 1PULSE9 : 
ESCAPE GAME ENCODE, le jeudi 27 octobre, pour 2 groupes de 24 enfants de 6/11 ans,
- Ateliers sportifs avec le Département du Nord :



- **Eveil sportif**, pour les 3/5 ans (20 enfants), le mercredi 26 octobre, de 10h à 11h.
- **Hockey**, pour les 6/8 ans (20 enfants), le vendredi 28 octobre, de 10h à 11h30.
- **Boxe française**, pour les 8/11 ans (20 enfants), le jeudi 3 novembre, de 10h à 11h30

- **Atelier d'éveil musical avec Mme REBUFFAT :**
 - Le mardi 25 octobre de 14h à 15h pour les 6/8 ans et de 15h à 16h pour les 8/11 ans.
 - Le jeudi 27 octobre de 10h à 11h pour les 3/5 ans.
- **Sorties :**
 - **Au bowling de CAUDRY**, le mercredi 26 octobre après-midi de 13h45 à 17h.
 - **Au cinéma « LE PALACE » de Cambrai**, le 4 novembre au matin (9h15-12h15) pour les 3/11 ans.

LES REPAS

En partenariat avec la société SOBRIE de Tourcoing en liaison froide. Les menus sont établis avant l'accueil avec l'accord de la direction. Ils sont établis pour le mois.

Les repas sont équilibrés et établis selon les goûts des enfants, sous le contrôle d'une diététicienne de la société SOBRIE.

LES GOUTERS

Chaque jour, un goûter différent est proposé aux enfants avec un accès direct à la fontaine à eau.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Notre travail d'équipe s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis.

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes : réunions d'information, participation à des activités, organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées, distribution de plannings prévisionnels d'activités et d'une « Gazette ». Enfin nous invitons les parents à déposer leur(s) enfant(s) dans les salles d'activités. Ceci afin d'échanger avec l'animateur sur la journée passée ou à venir. Aussi pour que les parents connaissent l'environnement de loisirs de leurs enfants.

TRANSPORTS

Avec la société Place Mobilité ou Les Autocars du Cambrésis après mise en concurrence.

ASSURANCES

Société SMACL. Prises en charge par la Mairie.